



au fil de Sonnaz

JUIN 2014

LE MOT DU MAIRE

Sommaire :

- EDITO
- GRAGLIA
- CONSEIL MUNICIPAL
- AGENDA
- ARCHITECTE CONSEIL
- CIVISME

En mars dernier vous avez élu vos représentants au conseil municipal. Je tenais à vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée.

Cette nouvelle équipe comprend des femmes et des hommes qui, ensemble ont décidé de s'investir et d'œuvrer pour le devenir de notre commune. Par l'intermédiaire d'un trombinoscope dans ce « fil de Sonnaz » vous pourrez les découvrir.

A la rentrée de septembre nos enfants pourront intégrer un ensemble scolaire restructuré et fonctionnel. Je vous invite dès à présent à réserver dans votre agenda la date du samedi 30 août 2014 pour l'inauguration de l'école. Je serai heureux, avec mon équipe, d'accueillir la population pour une matinée porte ouverte où ensemble nous pourrions visiter et découvrir cette belle réalisation. Venez nombreux !

Bien à vous,
Daniel Rochaix, maire de Sonnaz.

Jumelage SONNAZ/GRAGLIA

Dans le cadre des échanges entre nos deux communes, le Comité de jumelage et la municipalité ont organisé un déplacement à GRAGLIA les 2, 3 et 4 mai 2014.

Une bonne cinquantaine de participants enthousiastes a pu découvrir la commune de GRAGLIA et ses environs (Candello, le lac de Viverone). Lors d'une cérémonie officielle à la mairie une plaque a été dévoilée et, à présent, les citoyens de SONNAZ ont une cour à leur nom !

Madame le maire Eléna ROCCHI a été réélue le 25 mai dernier, et c'est avec grand plaisir que nous accueillerons nos amis gragliesi en 2015.





Le Conseil Municipal

Daniel ROCHAIX
Maire



Le Crêt

Commission urbanisme, développement durable, environnement, agriculture, forêts et transports

Daniel ROCHAIX, Jean-François MICHEL, Gilles MACIASZCZYK, Sophie JACQUIER, André DIDIER, Gaëtan PAUCHET

Chef Lieu



Christel ROCHAIX
Conseillère Municipale



Les Fourches



Stéphane CAMELIN
Conseiller Municipal

Commission communication, information, Internet, fleurissement, ADMR

Eliane ROULET, Agnès LECERCLE, Emmanuelle MAUREL, André DIDIER, Henri PERRIER, Gaëtan PAUCHET, Françoise ENGELMANN, Frédérique MARTIN SCLOCCO, Christel ROCHAIX, Hélène LACROIX

Les Moulins



Sophie JACQUIER
Conseillère Municipale



Eliane ROULET
1ère Adjointe



Montagny

Servennaz



Emmanuelle MAUREL
Conseillère Municipale



Agnès LECERCLE
3ème Adjointe

Commission école, jumelage, conseil des jeunes, cérémonies, animations

Agnès LECERCLE, Eliane ROULET, Guy EXPOSITO, Valérie ESCOFFIER, Emmanuelle MAUREL, Stéphane CAMELIN, Christel ROCHAIX, André DIDIER, Henri PERRIER, Françoise ENGELMANN



André DIDIER
Conseiller Municipal



Henri PERRIER
Conseiller Municipal

Guy EXPOSITO
4ème Adjoint

Commission Réseaux eau et assainissement, gestion du matériel communal, salle des fêtes

Guy EXPOSITO, Jean-François MICHEL, Henri PERRIER, Stéphane CAMELIN, Sophie JACQUIER, Gilles MACIASZCZYK, André DIDIER



Gilles MACIASZCZYK
Conseiller Municipal

Ragès



Gaétan PAUCHET
Conseiller Municipal



Hélène LACROIX
Conseillère Municipale

Ludovic BOUVIER
2ème Adjoint



Valérie ESCOFFIER
5ème Adjointe

Jean-François MICHEL
Conseiller Municipal

Commission cimetière, sécurité, études, déchets

Ludovic BOUVIER, Jean-François MICHEL, Gilles MACIASZCZYK, Sophie JACQUIER, André DIDIER, Henri PERRIER, Françoise ENGELMANN

Commission Finances
Valérie ESCOFFIER, Daniel ROCHAIX, Ludovic BOUVIER, Eliane ROULET, Agnès LECERCLE, Guy EXPOSITO, Jean-François MICHEL, Henri PERRIER, Stéphane CAMELIN, Ronan DEMANGEOT

Sonnaz le Bas

Ronan DEMANGEOT
Conseiller Municipal



Françoise ENGELMANN
Conseillère Municipale

Frédérique MARTIN
Conseillère Municipale



Mairie de Sonnaz

Horaires d'ouverture

Lundi : 13h30 - 17h15

Mardi : 13h30 - 18h00

Mercredi : 13h30 - 17h15

Jeudi : 08h00 - 11h30

Vendredi : 13h30 - 17h15

Téléphone : 04 79 72 00 32

Télécopie : 04 79 72 02 18

Messagerie :

mairiedesonnaz@wanadoo.fr

AGENDA 2014

14 juin	Concert spectacle de la chorale « Sonnaz Mélodia » pour ses 10 ans à 20H salle Jean Blanc à la RAVOIRE.
21 juin	Vide-Grenier organisé par le Comité des Fêtes de Sonnaz à la zone de Pomaray—Venez nombreux !
28 juin	Concert de la chorale « Sonnaz Mélodia » à l'église de SONNAZ.
4 juillet	Kermesse de l'école à partir de 16h30. Spectacle, jeux repas et soirée dansante ouverte à tous
30 août	Inauguration des nouveaux locaux de l'école primaire.
6 et 7 septembre	Fête du village proposée par le Comité des Fêtes et l'association des bienheureux sur la zone de Pomaray.
12 septembre	Comité de Jumelage : réunion d'information pour les cours d'italien
26 septembre	Assemblée générale du Comité de Jumelage « Sonnaz/Graglia »
27 septembre	Opération « Nettoyons la Nature ». Rendez-vous 9h zone de Pomaray.
18 octobre	Repas italien proposé par le Comité de Jumelage « Sonnaz/Graglia ».
25 et 26 octobre	Théâtre à la salle d'évolution proposé par la compagnie des rails.
11 novembre	Commémoration de la fin de la première guerre mondiale au monument aux morts.
6 décembre	Mobilisons-nous pour le Téléthon .
7 décembre	Opération diots/polenta organisée par l'association des parents d'élèves.
14 décembre	Repas des aînés de la commune à la salle du crêt.
	L'association « Un toit pour Nancagua » prévoit un repas chilien au mois de septembre à la salle du crêt ainsi qu'un loto au mois de décembre. Les dates restent à préciser.

Architecte Conseil

Monsieur LE CORROLLER,

architecte conseil tiendra une permanence à la Mairie le **jeudi**, à partir de 8h30, aux dates suivantes, pour 2014 :

19 juin

17 juillet

18 septembre

16 octobre

20 novembre

18 décembre

Prendre rendez-vous auprès du secrétariat de Mairie.

CIVISME

Quelques rappels pour agir dans le respect d'autrui

Les bruits

Les travaux de bricolage à l'aide d'outils bruyants et la tonte de pelouse ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 14h à 19h30

Le samedi : 9h à 12h et 15h à 19h

Dimanche et jours fériés : 10h à 12h

Déchets

La collecte des ordures ménagères et des recyclables se fait chaque vendredi. Nous vous rappelons que des containers semi-enterrés ont été installés dans certains

hameaux en collaboration avec Chambéry Métropole. Trop de sacs et containers privés sont déposés sur les routes étroites de notre commune. Si les camions de collecte ne passent pas devant votre domicile, nous vous incitons fortement à utiliser les containers semi-enterrés.

Le brûlage des déchets verts est interdit, mais celui des déchets secs est toléré par le Maire et le Conseil Municipal (sauf dimanche et jours fériés au moment des repas). Tenez compte de l'orientation du vent pouvant emporter fumées et odeurs chez vos voisins.